

PETITE BIBLIOTHEQUE N° 36

**LES METIERS DE L'EAU
DANS LA VILLE DE THOLOSE**

par

Gaston COMMENGE

Les métiers nécessitant l'utilisation de l'eau en grande quantité ou liés à l'exploitation du fleuve ainsi qu'aux transports sur la Garonne, constituent ce que l'on peut appeler les "métiers de l'eau". Ils s'exerçaient, pour la plupart, en bordure ou au voisinage de la rivière.

La vie de la cité dépendait étroitement de l'activité de ces nombreux artisans souvent installés à Tounis ou à proximité des ports, près des "gens de l'eau" spécialisés dans la navigation (bateliers et mariniers).

LES AFFACHAIRES¹

Avant le XIV^e siècle, l'abattage des animaux de boucherie se faisait généralement à proximité des points d'eau dans la Cité, où s'installaient les affachaires et mazelières (bouchers), sans que l'abattage familial soit pour autant négligeable. C'est ainsi que des noms de rues signalent cette activité : rue Mage et place Mage des affachaires (devenue simplement place Mage), la rue des Anheliers ou Tripière, la rue des Bancs-Majous (rue St-Rome), la rue des Trois Banquets ; ces deux dernières évoquent les étals des bouchers.

Mais dès que l'agglomération toulousaine eut acquis un caractère urbain d'une certaine importance, d'impérieuses nécessités de salubrité publique conduisirent les autorités administratives de la ville à règlementer l'abattage des animaux de boucherie en créant des "tueries" ou "affachoirs" (abattoirs) soumis à surveillance et, en des endroits où l'eau était disponible en quantité suffisante.

C'est ainsi qu'en 1328, Raymond VII concéda la pointe Nord de l'île de Tounis aux affachaires (abatteurs - bouchers - corroyeurs) pour y établir les affachoirs. L'accès se faisant depuis la rue des Couteliers, par la rue du Pont Vieux (ou descente de la Halle aux poissons) qui aboutissait à la pointe Nord de l'île de Tounis par l'intermédiaire du Pont de bois (ou de Pigasse) sur la Garonnette (dénommée encore ruisseau de Lissac ou canal de fuite du moulin du Château narbonnais).

Cependant, si on s'en réfère aux décisions des Capitouls, l'hygiène demeurait préoccupante, à tel point que les médecins de Toulouse furent sollicités de faire connaître leur avis sur les moyens susceptibles d'améliorer la salubrité publique.

¹ Prononcer **affachaires**.

Nous reproduisons ci-après la conclusion de ces médecins qui nous fournit un aperçu de la mentalité de l'époque, et dont on pourra apprécier l'originalité et le pittoresque :

**“REPONSE DES MEDECINS DE TOULOUSE AUX CAPITOLS
SUR LE FAIT DE LA SANTE (1557)”**

“Les causes générales et universelles de toutes les maladies procèdent en premier lieu de nos péchés et nous sont envoyées de Dieu pour punir l'iniquité des hommes et nous retirer à la pénitence...”

Les causes de la peste procèdent du ciel (influence maligne des Corps célestes), de l'air... de nos corps...”

**CONSEILS POUR CONSERVER LA SANTE
ET CHASSER TOUTES LES MALADIES**

1°) Purifier l'air de la ville.

2°) Faire établir des latrines dans toutes les maisons.

... Eloigner de la ville les tanneries, les écorchoirs, la voirie ; les animaux morts pourront être portés bien loin, jetés dans la rivière en aval du Bazacle ou enterrés profondément. Eviter de faire abreuver les chevaux à Tounis ; ce lieu étant malsain... par son assiette entre deux eaux et par les choses venimeuses employées aux teintures de drap.

3°) Renvoyer dans leur pays les étrangers...

4°) L'eau de la Garonne étant souillée par les égoûts depuis les moulins du Château jusqu'au Bazacle, et par les teintures de Tounis, il conviendrait d'aller la prendre en amont du Château narbonnais.

5°) Aviser que les maîtres poissonniers n'aillent vendre secrètement aux moulins et à Tounis le poisson gâté par les chemins qu'ils n'osent porter à la halle...”

Si nos médecins, formés par une Université réputée, ne manquaient pas d'imagination, leurs propositions semblent avoir reçu un certain écho auprès des autorités de la ville.

En effet, en 1564, on construisit sur l'île de Tounis un bâtiment appelé “écorchoir” ou “tuerie” afin de remplacer vraisemblablement les installations sommaires existant jusqu'alors ; les textes parlent en effet de démolition des “badorques puantes”. La rue traversant dans toute sa longueur l'île de Tounis prit le nom de “rue des Affachoirs” ; elle allait disparaître au moment de la construction du quai du même nom à partir de 1847.

En 1678 il existe aussi une “tuerie” pour bœufs et porcs au faubourg St Cyprien sur la rive gauche de la Garonne près de l'extrémité amont de la digue du Bazacle au bout de la “rue de la Triperie” où sont installés des corroyeurs ; cette rue est devenue la rue du Crucifix qui se raccorde à la rue Viguerie.

En 1728 un abattoir aux agneaux est ajouté aux affachoirs de Tounis.

Enfin, en 1835, les bâtiments de l'île de Tounis furent démolis après avoir été endommagés à plusieurs reprises à la suite de l'un de ses assauts destructeurs dont "Garonne" a le secret.

L'ensemble des affachoirs fut alors transféré au faubourg St Cyprien où existait déjà la tuerie mentionnée ci-dessus. Cette décision devait améliorer sensiblement la situation sanitaire à Tounis où les affachoirs avoisinaient toujours jusque là les points de puisage de l'eau pour boire. En outre les installations souvent pestilentielles étaient ainsi éloignées du bourg. La concentration de ce genre d'activité permettait ainsi de mieux la maîtriser.

Les abattoirs de St Cyprien devaient ainsi trouver leur place définitive pour de très nombreuses années avant d'être récemment désaffectés et supprimés à Toulouse.

LES AMIDONNIERS

Les amidonniers étaient primitivement installés sur l'île de Tounis. Puis, ils se déplacèrent en aval du Bazacle au XVIII^e siècle. Les manufactures étaient installées le long du canal de fuite du moulin du Bazacle servant à la fois d'alimentation en eau et d'exutoire pour les eaux usées après fabrication de l'amidon.

Le nombre des amidonniers justifia une décision des Capitouls du 19 août 1780 adoptant un plan d'alignement des façades imposé aux fabriques d'amidon : "*depuis l'embouchure du désengravement du canal St Pierre (canal de Brienne), vers l'embouchure du Canal Riquet*".

On voit encore là le souci qu'avaient les administrateurs de la ville de traiter les problèmes d'urbanisme à longue échéance, même dans un secteur éloigné du bourg où la construction devait être tout à fait sporadique.

Les amidonniers donnèrent le nom à la rue qui apparaît sur le plan d'Urbain Vitry de 1815.

LES BAINS

Bains Romains

Toulouse a évidemment bénéficié de bains romains dont on a pu situer certains emplacements présumés aux points ci-après :

- A St Cyprien près de la rue Peyrolade à proximité de l'aqueduc romain alimentant des thermes ; différents auteurs, dont M. Mesuret, admettent que ces thermes ont donné leur

nom à la rue car le mot "peyrolada" dérive du vocable peyrol ou pairol qui veut dire chaudière ou chaudron.

- Entre la rue Pharaon et la rue St Rémésy.

- Enfin, les dernières fouilles à la place St Etienne ont montré l'existence de bains romains alimentés par un aqueduc collectant l'eau des sources des coteaux de Guilheméry (eau alimentant également la fontaine du Griffoul).

Bains de la Samaritaine et de la Dalbade (ou de l'Adalbade)

La descente de la Garonne (devalada Garumnae en 1281), devenue rue des bains de l'Adalbade en 1294, attestait la présence de bains publics sur la rive gauche de la Garonnette. Cette rue porta ensuite le nom de descente de la tête du Pont de Tounis en 1446, puis, après la construction du pont en briques sur la Garonnette en 1516 (pour remplacer le pont suspendu "en fil de fer") elle devint la rue du Pont de Tounis.

En 1770 le sieur SABATIER sollicite des Capitouls la cession d'un terrain communal afin d'améliorer son établissement de bains en plaçant une chaudière et un réservoir. Il a installé sur la petite Garonne une pompe avec tuyaux conduisant l'eau aux bains dénommés "Bains de la Samaritaine". Ces bains disparus en 1880 étaient situés au n° 5 de la rue du Pont de Tounis.

Bains de la rue des Blanchers

Au cadastre de 1478 on trouve l'existence de bains publics au n° 9 de la rue des Blanchers (ou Blanchets), appelés "Bains als pescadors" car cette rue était aussi habitée par des pêcheurs (dont elle avait pris le nom de 1316 à 1459 selon M. Wolff).

Bateaux-Bains

Au début de ce siècle il existait encore sur la Garonne des bateaux aménagés pour les bains chauds. Ils stationnaient principalement quai de Tounis et quai de la Daurade comme les bateaux-lavoirs. Ils étaient signalés par de grandes enseignes.

LES BATEAUX-LAVOIRS

Il y avait des bateaux-lavoirs un peu partout le long des berges de la Garonne dans Toulouse. Ils étaient constitués par des péniches construites à Cazères (centre important de construction navale¹) et spécialement conçues et aménagées pour cette utilisation particulière.

¹ On y construisait des "sapines" et des "gabarres".

Ces bateaux comportaient dans le fond une ouverture rectangulaire longitudinale, délimitée sur son pourtour par une paroi verticale étanche munie d'une tablette formant banc de lavage. Le bassin d'eau courante ainsi constitué dans le bateau, recevait un grillage amovible immergé, destiné à retenir le linge ou le savon échappant aux mains des lavandières qui, installées le long du lavoir, avaient accès directement à l'eau de la rivière. Bien entendu, la meilleure place se situait en amont où l'eau ne risquait pas d'être souillée par les voisines.

Le bateau était ponté pour recevoir un habitacle en bois qui servait à la fois de logement pour le propriétaire, d'abri pour les lavandières, de buanderie.

Les cheminées de tôle fumantes émergeant des toitures goudronnées ou parfois couvertes de tuiles, attestaient l'occupation du bateau-lavoir.

Le séchage du linge pouvait se faire sur le bateau ou sur les berges où existaient de nombreux étendoirs, notamment sur le port de la Daurade.

Le bateau était ancré à l'aide d'un câble de chanvre assez long pour suivre sans inconvénient les variations du niveau de la Garonne et maintenu à distance des berges par de grandes perches de bois ou épontilles. L'accès à partir des berges se faisait au moyen de passerelles qui jouaient également le rôle d'épontilles.

CHAUFOURNERIE

La pierre calcaire acheminée par la Garonne depuis Belbèze, Roquefort et Boussens avec les difficultés et les dangers de navigation sur le fleuve était utilisée dès son déchargement dans un port toulousain pour la fabrication de la chaux.

Les chauxourniers disposaient sur place du bois descendu des Pyrénées et de l'eau. C'est ainsi que l'on relate l'existence de fours à chaux et aussi de briqueteries au Port-Garaud et à St-Cyprien. Le stockage des chaux n'étant guère possible, ni le transport à distance importante, la fabrication devait se faire le plus près possible des lieux d'emploi.

FORGES

Le martinet de St-Cyprien

Derrière l'hôpital de la Grave, en bordure de la Garonne, adossé à la tour première de l'enceinte médiévale dont les vestiges subsistent encore, se trouvait un moulin à minot primitivement alimenté par l'eau du fossé transformé en ruisseau par une alimentation en

amont de la porte de Muret ainsi que par la fontaine des "Trois cannelles" de St-Cyprien, située porte de l'Isle.

Après avoir fait fonctionner le moulin, l'eau du fossé de l'enceinte médiévale, débouchait dans le fleuve. En 1616, ce moulin fut transformé en manufacture d'armes par Elie Bachelier. Détruit par l'inondation de 1771-1772 il fut reconstruit vers 1800 et équipé d'un martinet et d'une forge pour la fabrication d'armes à feu et d'objets métalliques, sous le nom de moulin BOSC ou moulin LINIERES.

Le moulin Bosc a fourni à la ville des ouvrages en ferronnerie dont la grille du Cours Dillon déplacée par la suite au Grand Rond.

La manufacture de "faulx"

En aval des puissants moulins à seize meules du Bazacle, existait en 1816 une manufacture de faux qui, selon certains, produisait la moitié de la consommation du pays. Cette usine fut supplantée par la manufacture du Saut-du-Tarn à St-Juéry qui offrait l'avantage de la proximité du charbon... une industrie florissante perdue pour Toulouse.

LES FOULONNIERS

Les foulonniers (ou paraires¹ ou paradoux) étaient installés aux moulins du Bazacle ou aux moulins du Château narbonnais qui avaient le même nombre de meules.

Les foulons dégraissaient et traitaient les tissus de laine à l'aide de terre à foulon ou argile qui, délayée dans l'eau et battue, mousse comme du savon.

Les tissus empilés dans des caissons de bois remplis d'eau et de "terre à foulon" étaient martelés par des pilons de bois qui avaient pour effet de resserrer l'étoffe du drap.

Les foulonniers du cuir utilisaient le foulon pour faire pénétrer de l'huile dans les cuirs (chamoiserie) ou ramollir les peaux tannées (mégisserie). Ils travaillaient jour et nuit pour surveiller les foulons et les frisoirs ainsi que le relate en 1787, l'almanach historique de la province du Languedoc par Baour, Ecuyer de la Chancellerie près le Parlement.

¹ pron : paraïrès.

LES METIERS DU BOIS

Les chroniques du temps passé mentionnent que les bateaux et radeaux descendant des montagnes chargés de bois de construction, de merrains, de bois à brûler et à bâtir, étaient déchargés la plupart du temps au Port-Garaud au lieu dit "La Bourdette". Ainsi qu'en témoigne la cartographie ancienne, le bois y était rangé et classé par catégories : bois flotté, bois non flotté, bois à brûler.

Le moulin à scier voisin, sur la Garonne, permettait le débitage. Plusieurs rues portaient le nom des spécialités parmi les artisans du bois : rue des Bûchers, rue des Fustiers (charpentiers) devenue rue des Paradoux, rue des Semaliers (fabricants de portes) devenue place de la Trinité, rue des Grazaliers (fabricants d'auges en bois) devenue rue des Tourneurs, rue des Sabots (elle est toujours là)...

Le volume des bois était mesuré sur place par des pagelleurs du nom de l'unité de mesure utilisée pour constituer les tas : la pagelle.

LES METIERS DU CUIR

Outre les foulonniers travaillant dans les moulins à foulons, les blanchets, pèlegantiers ou pèlissiers faisaient le tannage du petit cuir et fabriquaient des gants et ouvrages en peau.

Les blanchisseurs du cuir avaient donné leur nom à la rue des Blanchets (1354) appelée plus tard rue des Pêcheurs ou des Pescadors et devenue rue des Blanchers. Leur Saint patron était St Jean. La rue des Blanchets se situait entre le port Vidou (devenu place St-Pierre) et la rue Chaude (devenue rue Larrey).

Avant 1848 les gantiers en peau avaient donné leur noms de métier à la rue des Pèlegantiers (devenue rue Baour Lormian).

MOULINS A POUDRE

En 1667, Colbert dote la ville de Toulouse de la "Manufacture royale des poudres et salpêtres". Entre 1675 et 1680, une décision des Capitouls met à la disposition du Commissaire aux poudres un terrain au ramier du château, à la pointe de Banlève.

Les moulins à poudre sont construits en face du Port-Garaud sur un canal dérivé du bras supérieur de la Garonne qui alimentait déjà les moulins du Château narbonnais.

En 1816, une explosion catastrophique détruisit l'usine provoquant même d'importants dégâts en ville. Plusieurs autres explosions eurent lieu dont la dernière en 1840.

Devant le danger présenté, l'usine à poudre fut finalement transférée en 1852 au lieu actuel dit "île de la Poudrerie".

NEIGE - GLACE

L'hiver, la ville faisait enfouir des réserves de glace pour l'été dans des glaciers creusés dans le sol à Guilleméry et à Port-Garaud. Pour les transports de cette glace, éventuellement de neige, il était procédé à une adjudication auprès des charretiers qui venaient des villages voisins notamment de Balma. En cas d'hivers doux comme en 1743, on faisait venir neige et glace depuis la montagne pyrénéenne la plus proche.

C'est ainsi qu'une délibération des Capitouls du 6 avril 1743 décide de faire charger sur bateau au port du Fourc à Boussens de la glace transportée par charrette depuis Mane où la descendaient les porteurs de glace. La perte en cours de trajet était évidemment très importante et l'opération lourdement déficitaire, d'autant plus qu'il fallait encore effectuer un transbordement au Port-Garaud pour transporter la glace dans les glaciers. Une partie du chargement était d'ailleurs distribuée gratuitement à certains notables de la ville. Cette pratique de récolte de la glace s'est poursuivie longtemps... puisqu'il existe des cartes postales éditées par la Maison Labouche-Frères, à la fin du siècle dernier, représentant la photographie de porteurs de glace descendant de la montagne avec leur chargement contenu dans des hottes.

LES ORPAILLEURS

De tout temps les orpailleurs se sont évertués à chercher des pépites dans le Salat, l'Ariège et la Garonne.

En 1695 un rôle de capitation atteste la présence de deux orpailleurs à la Daurade. Il y en avait aussi au port de l'Embouchure.

L'autorisation de recherche était donnée sous forme de concession délivrée par ordonnance du procureur du Roi à charge par le concessionnaire de remettre l'or récolté au "Change de la monnaie".

Le 31 août 1780, M. Renoux, ingénieur des Mines, demande le privilège de la cueillette des paillettes d'or pour prendre la succession du Sieur Luchet concessionnaire décédé en 1767.

L'instructeur de la demande écrit : *“Il y a longtemps que l'on parle de paillettes et de la recherche de leur source à laquelle on a travaillé inutilement même de la part du gouvernement ; ces paillettes ne sont point charriées par les eaux, mais elles existent dans les terres de l'une et l'autre rive de la rivière ; aussi, la cueillette ne s'en fait qu'après les inondations, qui provoquent l'érosion des propriétés riveraines... Les profits sont infimes ; on peut les évaluer à 12 sols maximum par jour. Le gouvernement n'a rien à attendre d'une telle entreprise puisque une a déjà été faite sans bruit et sans succès”.*

Cet avis dissuasif n'a pas empêché les sieurs Negrin et Gleizes, ingénieurs de la Province, de fabriquer en 1788 une machine de leur invention destinée à laver les sables et à les tamiser pour en extraire l'or et l'argent ! Ils sollicitent un privilège d'extraction pendant 15 à 20 ans dans l'Ariège et dans la Garonne et proposent d'amener leur machine à Toulouse pour en démontrer les mérites.

Il existe toujours des orpailleurs sur le Salat. Chaque année un concours d'orpaillage perpétue la tradition des chercheurs de métal jaune à travers les sables de la rivière.

Le butin toujours dérisoire ne décourage pas les inventeurs, malgré le vieil adage médiéval occitan rapporté par M. Mesuret :

“ORPALHAIRE, CASSAIRE, PESCAIRE... PECAIRE !”

LES PECHEURS DE SABLE

Les pêcheurs de sable utilisaient des barques à fond plat qui pouvaient atteindre une quinzaine de mètres de longueur et un mètre de largeur au centre entre plats-bords, et capables de transporter 3 à 6 mètres cubes de sable. Comme il a été indiqué ces gabarres étaient construites généralement à Cazères où les proches forêts du Plantaurel fournissaient le bois nécessaire. L'extraction du sable se faisait en période de basses eaux, en manœuvrant l'embarcation à l'aide d'une longue griffe. Les pantalons retroussés au-dessous des genoux, les pêcheurs de sable draguaient avec une écope dans les atterrissements qu'ils connaissaient, c'est-à-dire, là où les remous avaient provoqué le dépôt d'éléments fins ; à Toulouse les sables sont normalement de bonne qualité car les éléments tendres comme le schiste ont été éliminés en amont. L'apparition du dragage mécanique à vapeur entraîna la disparition du pêcheur de sable qui, parfois, avec des aides hâlait le bateau depuis la rive, harnaché comme une bête de trait ainsi qu'en témoignent des photographies de l'époque.

LES POISSONNIERS

La première tentative de règlementer l'activité des poissonniers date de 1351, lorsque les Capitouls achetèrent une maison rue des Grands Banis ou des "Banis Majous" (au n° 14 de l'actuelle rue St-Rome) pour y installer une halle aux poissons. Mais comme on n'y disposait pas d'eau en quantité suffisante ni d'exutoire satisfaisant, les habitants du quartier étaient tellement incommodés par les odeurs que les Capitouls, harcelés par les réclamations, décidèrent le 1er août 1493, de transférer la halle aux poissons dans une maison achetée près de la Garonne.

En 1603, la construction de la première pile du Pont Neuf entraîna la démolition de la Halle. Les archives de l'époque indiquent qu'on y fit bâtir alors "*quatorze badorques puantes*". Ces constructions sont finalement démolies et la Halle rebâtie en 1662.

Cette poissonnerie se trouvait à l'extrémité de la "rue de la descente de la Halle aux poissons", qui a conservé son nom à travers les siècles.

On y trouvait du poisson de mer salé venant de Bordeaux (morue, hareng), du poisson de la Garonne et notamment du saumon qui remontait alors en abondance jusqu'à Toulouse.

Les pêcheurs qui avaient pour bases principales les ports "du Viviers" (Daurade) ou de St-Cyprien (La Grave) fournissaient des poissons aux marchands. La plupart d'entre eux habitaient la rue des Pescadors (rue des Blanchers).

Leur confrérie vivante et nombreuse aurait édifié à ses frais la Capelle Redonde à l'entrée de l'actuelle rue Malbec. Cette chapelle disparut au XVI^e siècle et la confrérie se rattacha à St-Nicolas de St-Cyprien.

En 1759 la Halle aux poissons en mauvais état est reconstruite, toujours près du Pont Neuf et de la passerelle sur la Garonnette.

LES TAILLEURS DE PIERRE

Les tailleurs de pierre s'installaient aux points de déchargement des bateaux, notamment au Port Garaud. Il y avait surtout des tailleurs de pavés d'échantillon qui taillaient les gros galets de Garonne de façon à obtenir un pavé quadrangulaire dont la face supérieure à peu près plane, devait constituer la surface de la chaussée pavée. Les ouvriers empilaient les pavés travaillés que l'on venait charger sur des tombereaux.

Le pavé ordinaire était réalisé au moyen de pavés simplement choisis.

LES TEINTURIERS

Les teinturiers partageaient leurs ateliers entre le faubourg St-Cyprien (rue des Teinturiers) et l'île de Tounis. Au n° 116 du quai de Tounis existait encore en 1864 la teinturerie de Victor Magentres dont la haute cheminée dominait le confluent des deux bras de la Garonne. L'atelier avait une façade sur la Garonne et une sur la Garonnette. Le saint Patron des teinturiers était St-Maurice. On voit que malgré les avertissements aux Capitouls en 1557, la pollution de la Garonne à Tounis par les teinturiers continuait encore vers la fin du siècle dernier.

SOURCES

Archives municipales de Toulouse

Almanachs historiques - affachoirs (DD 142 - 252 - 285 du 16° au 18° siècles) - La Halle aux poissons ; historique depuis 1351 (DD 292-293) - Sit. au 18 février 1853 (DD 142) - Pont de Pigasse de la Halle aux poissons à l'Ecorchoir de Tounis (DD 213) - Bains (HH 60) - Amidonniers Plans Puylauran (1777-1789) et Vitry (1815) - marchands de bois (DD 127, 151, 221) - Neige et glace DD 1743 page 203 - HH 60 (1541 à 1790) - CC 2816 - CC 2766 (bilan financier glacières 6 avril 1743) - Inv. Galabert DD 1743 p. 203 (D 96 et 97).

Archives départementales de la Haute-Garonne

Blanchers (E 1233-34) - marchands de bois (Plan PG 712 - E 1258-60, 2276 f° 340) - orpailleurs - rôles de Capitation, C 149 (années 1753 à 1788) - Teinturiers (E 1369-70) - Déclin du pastel : Demande des Etats du Languedoc au Roi, d'éteindre l'impôt sur le pastel car, remplacé par "d'autres drogues", il ne se vend plus (CC 2276 p. 601 - oct. 1610) - Plans 390 - 417 - 485. Installation des moulins et martinets au Bazacle.

BIBLIOGRAPHIE

- R. MESURET, ROSCHACH.- Evocation du Vieux Toulouse. T. I, p. 277.

Nota : Si les boulangers d'antan peuvent être considérés comme exerçant un métier lié "à l'eau", il n'était pas sans danger si l'on s'en réfère à cette décision des Capitouls du 14 décembre 1539 :

"Les boulangers doivent tenir la ville bien pourvue de pain, du poix, de la blancheur et qualité requis, à peine d'être pendus et estranglés" !...

